

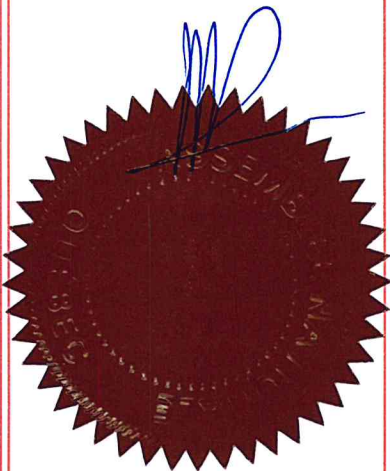
RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision de transférer le centre de formation de la garde côtière de Québec à Halifax;

QU'elle exhorte le gouvernement fédéral de prendre en considération les préoccupations du Commissaire aux langues officielles voulant que des services en français ne soient pas assurés adéquatement advenant un tel transfert.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 8 MAI 2013.**

Québec, ce huitième jour de mai 2013




MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale